

Département de La Creuse  
**Evolis 23**

Accusé de réception en préfecture  
023-252326079-20240701-2024-093-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2024  
Date de réception préfecture : 10/07/2024

Réunion du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1<sup>er</sup> Juillet 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 25 Juin 2024

**Présents** : AUBERT Patrick ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; DUQUEROIX Sylvain ; MATIGOT Jean-Roland ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

**Secrétaire de séance** : GASPARD Isabelle

Monsieur BARDET Didier donne pouvoir à LABESSE Jean-Claude  
Monsieur BARBAIRE Jean-Luc donne pouvoir à CHAVANT Philippe  
Madame BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30  
Présents : 16  
Votants : 20

**Délibération n° 2024-093**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution MOURIOUX VIEILLEVILLE**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE :

Montant	Opérations
1 363,78 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-240516-3371CI - Réparation Aqueduc)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 10 JUL. 2024

Le Président,  
Patrick ROUGEOT  
  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE  
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00  
SIRET 252 326 079 00073

**Département de La Creuse**  
**Evolis 23**

Accusé de réception en préfecture  
023-252326079-20240701-2024-092-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2024  
Date de réception préfecture : 10/07/2024

Réunion du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1<sup>er</sup> Juillet 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 25 Juin 2024

**Présents** : AUBERT Patrick ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; DUQUEROIX Sylvain ; MATIGOT Jean-Roland ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

**Secrétaire de séance** : GASPARD Isabelle

Monsieur BARDET Didier donne pouvoir à LABESSE Jean-Claude  
Monsieur BARBAIRE Jean-Luc donne pouvoir à CHAVANT Philippe  
Madame BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30  
Présents : 16  
Votants : 20

**Délibération n° 2024-092**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution LINARD MALVAL**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LINARD MALVAL propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LINARD MALVAL :

Montant	Opérations
7 796,43 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-221201-2559CI.01 - Travaux de voirie 2024 Route de Ranciat - BOOST II)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : **10 JUL. 2024**

Le Président,  
Patrick ROUGEOT

**évolis 23**  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE  
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 05 00  
SIRET 252 326 079 00073

**Département de La Creuse**  
**Evolis 23**

Accusé de réception en préfecture  
023-252326079-20240701-2024-094-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2024  
Date de réception préfecture : 10/07/2024

Réunion du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1<sup>er</sup> Juillet 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 25 Juin 2024

**Présents** : AUBERT Patrick ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; DUQUEROIX Sylvain ; MATIGOT Jean-Roland ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

**Secrétaire de séance** : GASPARD Isabelle

Monsieur BARDET Didier donne pouvoir à LABESSE Jean-Claude  
Monsieur BARBAIRE Jean-Luc donne pouvoir à CHAVANT Philippe  
Madame BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30  
Présents : 16  
Votants : 20

**Délibération n° 2024-094**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution ST LEGER BRIDEREIX**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de ST LEGER BRIDEREIX propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de ST LEGER BRIDEREIX :

Montant	Opérations
7 536,26 €	Entretien végétation (Entretien de la végétation du 19/02/2024 au 11/03/2024)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,  
Patrick ROUGEOT

Publication le : 10 JUL. 2024



Réunion du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1<sup>er</sup> Juillet 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 25 Juin 2024

**Présents** : AUBERT Patrick ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; DUQUEROIX Sylvain ; MATIGOT Jean-Roland ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

**Secrétaire de séance** : GASPARD Isabelle

Monsieur BARDET Didier donne pouvoir à LABESSE Jean-Claude  
Monsieur BARBAIRE Jean-Luc donne pouvoir à CHAVANT Philippe  
Madame BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30  
Présents : 16  
Votants : 20

**Délibération n° 2024-088**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution BUSSIÈRE DUNOISE**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de BUSSIÈRE DUNOISE propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de BUSSIÈRE DUNOISE :

Montant	Opérations
27 935,35 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-240429-3352Cl.01 - Réfection de pistes communales)
34 904,41 €	Entretien de voirie (PL-240314-3244CF.01 - PATA 2024)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 10 JUL. 2024

**Département de La Creuse**  
**Evolis 23**

Accusé de réception en préfecture  
023-252326079-20240701-2024-095-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2024  
Date de réception préfecture : 10/07/2024

Réunion du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1<sup>er</sup> Juillet 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 25 Juin 2024

**Présents** : AUBERT Patrick ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; DUQUEROIX Sylvain ; MATIGOT Jean-Roland ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

**Secrétaire de séance** : GASPARD Isabelle

Monsieur BARDET Didier donne pouvoir à LABESSE Jean-Claude  
Monsieur BARBAIRE Jean-Luc donne pouvoir à CHAVANT Philippe  
Madame BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30  
Présents : 16  
Votants : 20

**Délibération n° 2024-095**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution ST SILVAIN MONTAIGUT**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de ST SILVAIN MONTAIGUT propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de ST SILVAIN MONTAIGUT :

Montant	Opérations
8 391,43 €	Entretien de voirie (DP-240417-3337CF - Programme PATA 2024)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,  
Patrick ROUGEOT

Publication le : 10 JUL. 2024



Réunion du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1<sup>er</sup> Juillet 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 25 Juin 2024

**Présents** : AUBERT Patrick ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; DUQUEROIX Sylvain ; MATIGOT Jean-Roland ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

**Secrétaire de séance** : GASPARD Isabelle

Monsieur BARDET Didier donne pouvoir à LABESSE Jean-Claude  
Monsieur BARBAIRE Jean-Luc donne pouvoir à CHAVANT Philippe  
Madame BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30  
Présents : 16  
Votants : 20

**Délibération n° 2024-087**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution AJAIN**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune d'AJAIN propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune d'AJAIN :

Montant	Opérations
-12 283,28 €	Entretien de la voirie (PL-230228-2668CF - PATA 2023)- A annuler, nouvelle contribution avec augmentation du tonnage PATA (10T)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 10 JUIL. 2024

Le Président,  
Patrick ROUGEOT

**Evolis 23**  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE  
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00  
SIRET 252 326 079 00073

Réunion du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1<sup>er</sup> Juillet 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 25 Juin 2024

**Présents** : AUBERT Patrick ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; DUQUEROIX Sylvain ; MATIGOT Jean-Roland ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

**Secrétaire de séance** : GASPARD Isabelle

Monsieur BARDET Didier donne pouvoir à LABESSE Jean-Claude  
Monsieur BARBAIRE Jean-Luc donne pouvoir à CHAVANT Philippe  
Madame BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30  
Présents : 16  
Votants : 20

**Délibération n° 2024-090**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution LA CELLE DUNOISE**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LA CELLE DUNOISE propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LA CELLE DUNOISE :

Montant	Opérations
8 956,14 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-231121-3078CI - Travaux de voirie DETR 2024)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,  
Patrick ROUGEOT

Publication le : 10 JUL. 2024

**Département de La Creuse**  
**Evolis 23**

Accusé de réception en préfecture  
023-252326079-20240701-2024-091-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2024  
Date de réception préfecture : 10/07/2024

Réunion du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1<sup>er</sup> Juillet 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 25 Juin 2024

**Présents** : AUBERT Patrick ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; DUQUEROIX Sylvain ; MATIGOT Jean-Roland ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

**Secrétaire de séance** : GASPARD Isabelle

Monsieur BARDET Didier donne pouvoir à LABESSE Jean-Claude  
Monsieur BARBAIRE Jean-Luc donne pouvoir à CHAVANT Philippe  
Madame BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30  
Présents : 16  
Votants : 20

**Délibération n° 2024-091**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution LAFAT**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LAFAT propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LAFAT :

Montant	Opérations
66 901,17 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-231120-3073CI.01 - Travaux de voirie DETR 2024 - HORS DETR 2024 - BOOST II)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 10 <sup>juillet</sup> 2024

Le Président,  
Patrick ROUGEOT

**évolis 23**  
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DURABLE  
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00  
SIRET 252 326 079 00073



Réunion du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 1<sup>er</sup> Juillet 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 25 Juin 2024

**Présents** : AUBERT Patrick ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; DUQUEROIX Sylvain ; MATIGOT Jean-Roland ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

**Secrétaire de séance** : GASPARD Isabelle

Monsieur BARDET Didier donne pouvoir à LABESSE Jean-Claude  
Monsieur BARBAIRE Jean-Luc donne pouvoir à CHAVANT Philippe  
Madame BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30  
Présents : 16  
Votants : 20

**Délibération n° 2024-089**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution FLEURAT**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FLEURAT propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de FLEURAT :

Montant	Opérations
5 592,82 €	Entretien de voirie (PL-240530-3384CF - PATA 2024)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,  
Patrick ROUGEOT

Publication le : 10 JUL. 2024